

VIGILANTE

SYNOPSIS

Morville, trentenaire solitaire, est épuisé par un système qui l'a laissé tomber. Bien décidé à agir à sa façon, il devient Vigilante, soit un néo-justicier qui s'est donné pour but d'exposer et ruiner la vie des pédophiles qui trainent sur les réseaux sociaux. Face aux dommages collatéraux de ses actes, Morville se retrouve confronté aux questions morales que soulève sa vision de la justice.



INTRODUCTION AU DOSSIER PÉDAGOGIQUE : L'AUTO-JUSTICE

Le cinéma a cette capacité unique de nous confronter à des réalités difficiles, parfois dérangeantes, mais essentielles à comprendre.

Avec **Vigilante**, Olivier Pairoux prend pour point de départ l'un des crimes les plus graves qui soient : la pédocriminalité. Son film interroge toutefois une question plus vaste : Que devient une société lorsque certains citoyens décident de rendre eux-mêmes la justice ?

Où se situe la frontière entre la protection des plus vulnérables, la soif de justice et le respect des principes fondamentaux qui fondent notre État de droit ?

Ce dossier pédagogique s'inscrit dans cette même démarche.

Son ambition n'est ni de choquer, ni de moraliser. Il ne cherche pas davantage à apporter des réponses toutes faites à des questions complexes. Son objectif est d'offrir aux enseignant·es des **repères solides**, des **informations vérifiées** et des **pistes de réflexion** leur permettant d'aborder ces thématiques avec leurs élèves dans un **cadre serein, respectueux et documenté**.

Les sujets qui sont abordés dans le dossier pédagogique sont particulièrement **sensibles**. Ils touchent à la protection des mineur·es, à la criminalité en ligne, aux mécanismes de manipulation, au fonctionnement de la justice, mais aussi aux dilemmes éthiques soulevés par le phénomène des Vigilantes.

Plus qu'un simple complément au film, ce dossier vise à susciter le **dialogue**, à **encourager l'esprit critique** et à offrir aux élèves des **clés de compréhension** sur des réalités complexes qui concernent directement notre société.

Afin de poser clairement le cadre de cette démarche, le dossier s'ouvre par cette note d'intention pédagogique. Celle-ci explique les objectifs poursuivis, la méthodologie employée, les précautions prises face à la sensibilité du sujet ainsi que l'importance accordée à la qualité et à la fiabilité des informations présentées.

Le dossier se développe en plusieurs grandes parties complémentaires :

1. Le film *Vigilante*

Une présentation du film, de son univers, de ses personnages, des intentions de son réalisateur et des choix cinématographiques qui soutiennent son propos.

2. Comprendre le phénomène des Vigilantes

Une analyse de cette forme de justice privée, de son apparition, de son développement et des nombreuses questions qu'elle soulève dans les sociétés démocratiques.

3. Comprendre la pédocriminalité

Des repères essentiels permettant de mieux comprendre les mécanismes de prédation, le grooming, les réseaux pédocriminels, ainsi que les réalités humaines, psychologiques et judiciaires qui entourent ces infractions.

4. Protéger les jeunes à l'ère numérique

Une réflexion consacrée aux risques liés aux réseaux sociaux, aux méthodes employées par certains prédateurs, aux signaux d'alerte et aux moyens de prévention.

5. Police, justice et État de droit

Une présentation du travail des enquêteurs, du fonctionnement de la justice, des procédures judiciaires et des limites de la justice privée.

6. Débattre en classe

Une série de pistes de réflexion, de dilemmes et de questions ouvertes destinées à nourrir des échanges argumentés avec les élèves, dans le respect des opinions de chacun et des valeurs démocratiques.

7. Ressources pour aller plus loin

Une sélection de contacts, d'organismes spécialisés et de ressources documentaires permettant d'approfondir les différentes thématiques abordées.

Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi d'adopter une méthode de travail particulièrement rigoureuse. Chaque thème fait l'objet d'une recherche documentaire approfondie avant sa rédaction. Les informations présentées sont principalement issues de sources institutionnelles, scientifiques, juridiques ou académiques reconnues. Lorsque cela est pertinent, les sources utilisées sont mentionnées afin de permettre aux enseignant·es d'approfondir certains sujets, d'en vérifier l'origine ou de poursuivre leurs recherches.

Cette démarche répond à une conviction simple : lorsqu'un sujet est sensible, **la précision est une responsabilité**. Les chiffres, les définitions, les éléments juridiques ou les mécanismes décrits dans ce dossier auront pour unique **vocation d'éclairer la réflexion**. Ils ne sont jamais utilisés pour provoquer l'émotion, alimenter le sensationnalisme ou orienter le débat.

Enfin, ce dossier n'a jamais vocation à remplacer le travail des professionnel·les de terrain, des psychologues, des magistrat·es, des enquêteurs, des travailleurs sociaux ou des associations spécialisées. Il constitue un **outil pédagogique** destiné à accompagner les enseignant·es dans l'exploitation du film, à **favoriser un débat** éclairé et à offrir aux élèves des **connaissances fiables** leur permettant de **développer leur esprit critique** face à l'un des sujets les plus complexes de notre époque.